



DECISION 2024-170

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant la nécessité de commander une benne compactrice à carton afin de garantir le bon fonctionnement des déchèteries communautaires,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1:

Le marché de fourniture « Acquisition et livraison d'un compacteur à carton pour les déchèteries communautaires » est conclu avec la société BRAMIDAN France SARL, 4 rue Georges Besse BP53, à 78331 FONTENAY LE FLEURY, pour un montant de 22 810 € H.T. soit 27 372 € T.T.C..

Article 2:

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 16 décembre 2024

Le Président Michel PAQUET



Décisions / Publication sur le site de la CCCE : le 19 DEC. 2024